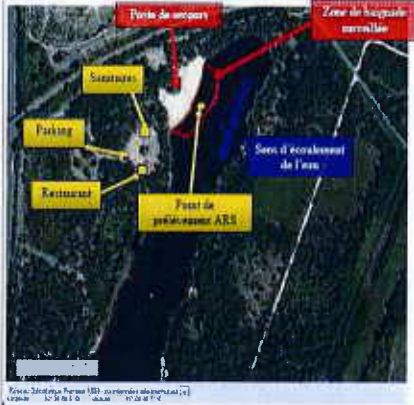


Profil de baignade du lac nord du Moulin Blanc					 Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie	
Profil élaboré le : 01 septembre 2011					Date de MAJ :	
Caractéristiques de la baignade				Schéma de la zone de baignade		
Nom de la baignade :	Lac nord du Moulin Blanc					
Commune :	Saint Christoly de Blaye					
Département :	Gironde					
Région :	Aquitaine					
Responsable de l'eau de baignade :	Bernard PERALDI (Président de la Communauté de Communes)					
tél :	05 57 58 98 87					
Période d'ouverture :	01 juillet au 29 août					
Heures de surveillance :	Du mardi au dimanche 13 h 30 / 19 h					
Fréquentation maximale :	250 personnes par jour					
Équipements :	Poste de secours – 3 WC – 1 douche					
Accessibilité aux animaux :	Non					
Autres activités :	Activités nautiques					
Historique de la qualité de l'eau					Photo de la zone de baignade	
Qualité de l'eau au cours des dernières années						
2007	2008	2009	2010	2011		
B	B	A	A	A		
A : eau de bonne qualité – B : eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée D : eau de mauvaise qualité						
Selon la directive n°76-160						
Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années					Carte de la zone d'étude	
Année	Date	Type de pollution	Origine	Interdiction de la baignade		
2011	01-août	Cyanobactéries = 92 942 cellules/ml		non		
2010	16-août	Cyanobactéries = 80 358 cellules/ml		non		
2009		néant				
2008		néant				
2007		néant				
Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Sources de pollution avérées	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Actions	Gestion de crise	Mesures de réduction des pollutions
Aucune	/	/	/	/	/	Sans objet
Sources de pollution potentielles	Impacts	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivi	Préconisations	Gestion de crise	Mesures préventives de réduction des pollutions
Eaux usées			Observations visuelles quotidiennes mesures T°C : eau, présence de vents, odeurs et couleur eau	Gestion durable du plan d'eau et du bassin versant	Si dégradation de l'eau ou accidents : interdiction temporaire de la baignade (arrêt municipal) affichage « aujourd'hui baignade interdite pour cause de » et suivi analytique si nécessaire	Réhabilitation de l'assainissement non collectif des infrastructures situées sur le site (sanitaires, restaurant, logement gardien) en 2012-2013. Réalisation des contrôles de bon fonctionnement des installations ANC (privées) situées sur le bassin versant du lac de baignade en 2013-2014.